



Elèves à la rue, élèves sans papiers, comment agir dans son établissement ?

Chaque année des centaines d'élèves se retrouvent dehors dans l'agglomération lyonnaise alors même que l'hébergement est un droit inconditionnel : l'article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles, ayant force de loi, stipule que «**Toute personne en situation de détresse a accès, sans aucune condition de régularité de situation, à tout moment, à un hébergement d'urgence.**»

L'an dernier, une trentaine d'établissements (écoles, collèges et lycées) se sont organisés en comités pour mener diverses actions de soutien et dénoncer le non-respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de la loi française : aide à la scolarisation, goûters solidaires, rassemblements, manifestations, conférence de presse, occupations d'école...

Gâce à l'engagement de toutes et tous, certaines familles ont obtenu un hébergement pendant la trêve hivernale, voire au-delà ; d'autres ont obtenu un titre de séjour.

Ce stage intersyndical (CGT Éduc'action, CNT-FTE, FSU, SGEN-CFDT et SUD-ÉDUCATION) est ouvert aux adhérent(e)s et non adhérent(e)s, à toutes celles et tous ceux qui veulent savoir comment mettre en place un comité de soutien dans leur établissement en échangeant avec des associations ou collectifs militants (Jamais Sans toit, RESF, C.L.A.S.S.E.S,...), **connaître leurs droits en tant que personnels de l'éducation nationale à l'heure où les pressions hiérarchiques sont de plus en plus fortes, s'informer sur le droit des étrangers et les conséquences des nouvelles lois « asile immigration » et « loi Elan » sur nos élèves auprès d'avocat(e)s militant(e)s.**

Programme 15 et 16 novembre 2018

J
e
u
d
i

Matin

8h30 – 9h00 : Accueil

9h - 10h30 : Assemblée plénière

Présentation générale :

- Etat des lieux de la situation (nombre d'enfants à la rue, sans papiers,...)
- Le lien avec l'école : comment apprendre dans ces conditions ?
- Historique des mouvements militants (JST, RESF,...),
- Agir comme citoyen, enseignant et syndicaliste,
- L'état du droit.

Questions diverses, débat

10h45- 12h15 : L'état du droit

- Droits de l'enfant,
- Droit au logement et à l'hébergement d'urgence,
- Droit des étrangers,
- Les évolutions récentes : Lois « asile et immigration » et « Elan ».

Après-midi

14h – 16h30 : Monter un collectif dans une école

(échanges en petit groupe menés par Jamais Sans Toit):

- Impliquer ou rejoindre des parents d'élèves.
- Mobiliser l'équipe enseignante / les équipes éducatives et les personnels.
- Alerter les autorités compétentes.
- Faire connaître la situation : informer la presse, les syndicats, les riverains, les goûters solidaires, les occupations d'école.
- Mettre en place des outils militants : être et rester visible (banderole, réseaux sociaux...), communiquer (rédiger un tract, un communiqué de presse, inviter la presse), faire pression (déclarer un rassemblement/ une manifestation, réaliser une occupation).



V
e
n
d
r
e
d
i

Matin

9h – 10h : Agir en tant qu'enseignant / syndicaliste

- Quels risques, quels droits et devoirs ?
- Que faire face aux pressions de la hiérarchie ?
- Quel rôle du syndicat ?

10h – 12h :

- Intervention de RESF mineurs isolés / jeunes majeurs (lycée / supérieur).
- Intervention de C.L.A.S.S.E.S : aide à la scolarisation des enfants des squats et bidonvilles (primaire / collège).

Repas partagé

Après-midi

14h-15h : Ateliers par secteur pour préparer la mobilisation du 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant.

15h-16h : Travaux pratiques :

- Ateliers banderoles, tracts, communiqués de presse, partage de pratiques, d'outils (fichier presse, toitoriel,...)

Un collectif de soutien ne se monte pas seul.

N'hésitez pas à venir à plusieurs d'un même établissement !!!

Pour vous inscrire, contactez un des syndicats organisateurs.

Bourse du travail de Lyon

205 Place Guichard, 69003 Lyon



Place Guichard

